
DOSSIER DE PRESSE FIDAL PHOTO

LA DÉMARCHE FIDAL ET LA PHOTO

Désireux d'associer son image à une démarche culturelle, le cabinet Fidal a commencé en 2015 une politique de mécénat photographique en soutenant l'exposition majeure dédiée à Philippe Halsman au Jeu de Paume. Fidal a choisi la photographie comme territoire d'expression pour sa portée universelle, susceptible de toucher tous les publics – au-delà des frontières linguistiques ou culturelles.

Le souhait d'inscrire son engagement dans le temps et de s'implanter durablement dans le paysage de la photographie internationale et auprès des auteurs contemporains a toutefois amené Fidal à vouloir élargir son action au-delà de cette première initiative de mécénat.

La création de Fidal Photo permet ainsi au cabinet de mettre en place une double démarche de soutien au travail d'auteur et aux jeunes talents dans le monde de la photographie.

Afin de promouvoir la diversité des styles et des formats photographiques, Fidal fait le pari de lancer deux prix :

- le « **Prix Fidal de la Photographie documentaire** » qui vise à accompagner un auteur dans la production d'un sujet sur un temps long,
- les « **Fidal Youth Photography Awards** » qui ont pour ambition de permettre l'émergence de nouveaux talents.

www.fidalphoto.org



PRIX DE LA PHOTOGRAPHIE DOCUMENTAIRE

PRIX FIDAL DE LA PHOTOGRAPHIE DOCUMENTAIRE

LA PHILOSOPHIE DU PRIX

La photographie documentaire s'inscrit dans le temps et ne fait pas nécessairement écho à l'actualité. Elle est le fruit d'une vision personnelle mais indispensable au monde. Face à son développement, Fidal s'engage pour aider à produire un sujet majeur porté par un auteur pendant deux ans. Ce temps de réalisation, exceptionnellement long et inédit pour un prix, permet au lauréat d'inscrire sa démarche dans le temps, une valeur chère à Fidal. Le prix se déroulera tous les ans à partir du printemps 2016.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce prix est ouvert à tous les photographes qui justifient de réalisations significatives et qui proposent un projet de reportage abouti dans le champ documentaire, donc lié au réel. Cinq finalistes seront alors auditionnés par un jury, composé de professionnels de la photo et de membres de Fidal, qui sélectionnera un lauréat.

QU'EST-CE QU'ON REMPORTE ?

Le lauréat se verra attribuer une bourse de 20 000 euros afin de réaliser son travail, dans un délai de deux ans, qui donnera lieu à une exposition. Il aura aussi droit à une aide juridique de la part de Fidal pendant ces deux années. Le résultat sera mis en avant dans le magazine de photo lifestyle Fisheye, partenaire de Fidal Photo.

LE CALENDRIER

Du 22 mars au 1^{er} juin 2016 :

dépôt des candidatures sur le site
en version française et en version anglaise.

Mi-juin : jury.

Avant le 1^{er} juillet : annonce du lauréat.

www.fidalphoto.org

JURY

PRIX DE LA PHOTOGRAPHIE DOCUMENTAIRE

Dominique Davodet, directeur associé de Fidal

Avocat associé, Président du Conseil de surveillance de Fidal, Dominique Davodet est également directeur national du département droit des sociétés depuis 2004 et codirecteur du bureau parisien de Fidal depuis 2014. Amateur photo éclairé et désireux d'engager le cabinet dans une démarche de mécénat et de soutien culturel en résonance avec les valeurs de Fidal, Dominique Davodet est ainsi à l'origine de la création de Fidal Photo. Avec pour ambition d'associer progressivement les équipes aux initiatives et de devenir un acteur qui compte parmi les mécènes photo.

Catherine Auvolat, avocate

Après avoir travaillé au département mécénat de la Comédie-Française et au service juridique du Palais de Tokyo, Catherine Auvolat est devenue avocate au barreau des Hauts-de-Seine. En 2015, elle a intégré Fidal au département droit des sociétés. Elle dispense également des cours au sein du master II droit et fiscalité du marché de l'art, Lyon III Jean Moulin.

Sylvie Le Damany, avocate

Avocat associé, Sylvie Le Damany est responsable du pôle « Gouvernance des entreprises et prévention des risques juridiques, judiciaires et éthiques » de Fidal. Spécialisée en droit pénal des affaires, gouvernance d'entreprise, éthique et gestion des risques, Sylvie conseille depuis plus de 20 ans des sociétés cotées et non cotées de groupes étrangers et français, ainsi que leurs dirigeants et administrateurs. La photographie est une affaire de famille pour elle qui pratique cette seconde passion dès qu'elle le peut, avec une sensibilité particulière pour les jeux de contrastes, l'architecture et le noir & blanc.

Éric Karsenty, rédacteur en chef de Fisheye Magazine

Diplômé de l'ENSP d'Arles en 1985, Éric Karsenty a

intégré l'équipe du Mois de la photo à Paris, puis rejoint l'agence de photographes Editing en 1989. Son intérêt pour la presse photo (collaboration à « Photographies » et « La Recherche photographique ») et sa formation de secrétaire de rédaction, en 2008, l'ont conduit à travailler avec « Images Magazine » et la revue « Zmâla, l'œil curieux », avant de rejoindre « Fisheye » en qualité de rédacteur en chef, en 2014.

Jean-Luc Monterosso, directeur de la MEP

Fondateur et directeur de la Maison européenne de la photographie (MEP), à Paris, Jean-Luc Monterosso, diplômé en philosophie, a commencé sa carrière comme responsable de la division audiovisuelle du Centre Pompidou en 1974 où il est resté trois ans. Il est ensuite entré à la Mairie de Paris comme chargé de mission pour l'audiovisuel et la photographie et a lancé le Mois de la photo en 1980 avec Henry Chapier.

Raphaële Mas, chargée de production au Palais de Tokyo

Diplômée des Beaux-Arts avec une option photographie et du Master 2 à la Sorbonne Paris IV orienté sur la pratique curatoriale, Raphaële Mas porte un regard attentif sur la création contemporaine. Après avoir travaillé au Frac Poitou-Charentes, elle a intégré le Palais de Tokyo en 2003 où elle est en charge de la production des expositions sur de nombreux projets, tels que Fabrice Hyber, Jean-Michel Alberola, Mélanie Matranga, Dioramas...

Vincent Pérez, réalisateur et photographe

Acteur, réalisateur, Vincent Pérez est également photographe. Après des études de photographie au Centre Doret à Vevey, il a étudié l'art dramatique à Genève, puis au Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris et à l'école des Amandiers de Nanterre. En 2014, il a exposé une série de portraits intitulée « Face à Face » aux Rencontres d'Arles.

YOUTH PHOTOGRAPHY AWARDS



FIDAL YOUTH PHOTOGRAPHY AWARDS

LA PHILOSOPHIE DU PRIX

Quoi de plus difficile pour un jeune photographe que d'obtenir sa première reconnaissance publique ? Afin d'aider à l'émergence des jeunes talents, nous lançons un prix dédié aux photographes qui n'ont encore jamais exposé dans un musée ou un festival majeur. International, ce prix est ouvert à tous les champs de la photographie (reportage, mode, portrait, nature morte, sport, nature, art, etc.).

Le jury s'attachera à récompenser un point de vue original fort et une volonté affirmée de proposer une nouvelle vision. Un premier lauréat sera désigné en juin 2016.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Pour participer, vous devez avoir moins de 40 ans et n'avoir jamais exposé dans un musée ou un festival majeur. Le prix a lieu tous les six mois et il est possible de retenter sa chance autant de fois que vous le souhaitez ! Il suffit de déposer un texte introduisant votre projet, ainsi qu'une série de 10 à 15 photos sur la page « Dépôt du dossier de candidature ».

QU'EST-CE QU'ON REMPORTE ?

Le lauréat sera récompensé d'une bourse de 5000 euros afin de réaliser le projet de son choix à définir avec le jury du prix : livre, exposition, site Internet, happening, etc. Le magazine de photo lifestyle Fisheye, partenaire de Fidal Photo, accompagnera le lauréat dans la réalisation de son projet et Fidal lui apportera une aide juridique pour définir son statut et avancer dans son parcours professionnel.

LE CALENDRIER

Du 22 mars au 1^{er} juin 2016 :

dépôt des candidatures sur le site
en version française et en version anglaise..

Mi-juin : jury.

Avant le 1^{er} juillet : annonce du lauréat,
lancement de la deuxième session et mise
en place de la réalisation du lauréat.

www.fidalphoto.org

JURY FIDAL YOUTH PHOTOGRAPHY AWARDS

Dominique Davodet, directeur associé de Fidal

Avocat associé, Président du Conseil de surveillance de Fidal, Dominique Davodet est également directeur national du département droit des sociétés depuis 2004 et codirecteur du bureau parisien de Fidal depuis 2014. Amateur photo éclairé et désireux d'engager le cabinet dans une démarche de mécénat et de soutien culturel en résonance avec les valeurs de Fidal, Dominique Davodet est ainsi à l'origine de la création de Fidal Photo. Avec pour ambition d'associer progressivement les équipes aux initiatives et de devenir un acteur qui compte parmi les mécènes photo.

Catherine Auvolat, avocate

Après avoir travaillé au département mécénat de la Comédie-Française et au service juridique du Palais de Tokyo, Catherine Auvolat est devenue avocate au barreau des Hauts-de-Seine. En 2015, elle a intégré Fidal au département droit des sociétés. Elle dispense également des cours au sein du master II droit et fiscalité du marché de l'art, Lyon III Jean Moulin.

Sylvie Le Damany, avocate

Avocat associé, Sylvie Le Damany est responsable du pôle « Gouvernance des entreprises et prévention des risques juridiques, judiciaires et éthiques » de Fidal. Spécialisée en droit pénal des affaires, gouvernance d'entreprise, éthique et gestion des risques, Sylvie conseille depuis plus de 20 ans des sociétés cotées et non cotées de groupes étrangers et français, ainsi que leurs dirigeants et administrateurs. La photographie est une affaire de famille pour elle qui pratique cette seconde passion dès qu'elle le peut, avec une sensibilité particulière pour les jeux de contrastes, l'architecture et le noir & blanc.

Matthieu David, directeur artistique chez Fisheye Magazine

Matthieu David a appris son métier à l'école des arts appliqués Olivier-de-Serres et a peaufiné son style à Berlin dans deux des agences les plus créatives d'Europe. Il a ensuite travaillé dans un atelier parisien où il a mis son talent au service du Château de

Versailles, des maisons d'édition, des agences d'architecture et des galeries d'art. Animé par la création, il n'est jamais en manque d'inspiration.

Marion Hislen, directrice du festival Circulation(s)

Fondatrice et présidente depuis 2005 de l'association Fetart qui aide les jeunes photographes à se faire connaître, Marion Hislen est passionnée de photographie. Elle cherche à démocratiser cet art et à toucher des publics très variés. C'est ce même élan qui caractérise l'association Fetart et son festival annuel Circulation(s), un événement qui donne à découvrir de nouveaux talents.

Théo Gosselin, photographe

Né en 1990 dans la région du Havre, Théo Gosselin a commencé la photo au lycée. Il immortalisait ses amis, baignés dans un contexte punk et branché culture skate, et postait ensuite ses photos souvenirs sur les réseaux sociaux. En 2012, un diplôme de l'École supérieure d'art et de design d'Amiens en poche, il est parti en road trip aux États-Unis, de Harlem à Venice Beach, avec sa bande. De cette aventure, il a tiré son premier livre, « Avec le cœur », épuisé en quelques jours, et un film, « Goodbye Horses ». Son travail a aussi été présenté durant la semaine d'inauguration des Rencontres photographiques d'Arles en 2013. Il vient de sortir un deuxième ouvrage, « We Drink Gasoline », sur son voyage aux États-Unis durant l'été 2015 avec sa compagne, Maud Chalard.

Jacques Rocher, fondateur du Festival photo Peuples et Nature, et maire de La Gacilly

Jacques Rocher est un globe-trotter de l'environnement. Il est devenu en 2008 maire de La Gacilly, village dont son père a été maire pendant 40 ans. En 2004, Jacques Rocher a lancé le Festival photo Peuples et Nature. Un événement qui allie son amour de ce village, de sa terre bretonne et de la nature. Dix ans plus tard, le festival accueille 300 000 visiteurs.

Accompagnement juridique pour les lauréats des Fidal Youth Photography Awards et du Prix Fidal pour la Photographie documentaire

Fidal souhaite mettre son expertise au service des lauréats des deux prix Fidal Photo. Trop souvent mal informés sur les questions juridiques comme celle du statut, les photographes récompensés pourront donc bénéficier d'un accompagnement juridique durant six mois pour le lauréat du prix Youth et deux ans pour le lauréat du Prix documentaire. Un forfait de 20 heures sera proposé au lauréat, incluant des conseils sur le droit d'auteur, le droit des obligations, le droit des sociétés et le droit fiscal.

QUI EST FIDAL ?

Avec 1400 avocats en France et des partenaires dans 150 pays, Fidal est le premier cabinet d'avocats d'affaires en France et en Europe continentale par la taille et le chiffre d'affaires* et le premier cabinet français dans le top 100 mondial.

*Source: Radiographie des cabinets d'avocats d'affaires en France, Juristes Associés.

Les avocats de Fidal conseillent 80 000 entreprises et organismes de toutes tailles et leurs dirigeants, des groupes internationaux aux entreprises du middle market, avec la même exigence de qualité et de connaissance du marché de leurs clients.

www.fidal.com



Contact :

Adresse : **42, rue Laugier 75017 Paris**

Tél. : **0146227643**

Fax : 0146227318

E-mail : **agence@henryconseil.com**

www.fidalphoto.org